AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

13 décembre 2019

# www.indigo-patrimoine.com

Cet acteur n’est pas autorisé par l’Autorité des marchés financiers (AMF) à proposer certains services ou placements financiers en France.

## Nom

www.indigo-patrimoine.com

## Catégorie(s) liste noire

Usurpation

## Site internet

www.indigo-patrimoine.com

## Date de mise en ligne sur le site

13/12/2019

## Des contenus pour vous accompagner

Placements atypiques : de quoi parle-t-on ?

Forex, options binaires : un marché à fuir

Investir dans les crypto-actifs (bitcoin, etc.)